**⊗ PUBLIC VISÉ**

CANDIDATS AU PERMIS DE CONDUIRE DE LA CATÉGORIE A1 OU A2

**⊗ OBJECTIF PÉDAGOGIQUE**

À l’issue de la formation, le stagiaire sera capable de conduire en autonomie en sécurité un véhicule de la catégorie A1 OU A2.

**⊗ PRÉ-REQUIS**

- Ne pas être atteint d’une affection susceptible d’être incompatible avec le maintien ou la délivrance des permis du « groupe léger ».

- Être âgé de 16 ans pour la catégorie A1 et être titulaire de l’ASSR niveau 2 ou de l’ASSR 1, si vous êtes né à partir du 1er janvier 1988.

- Être âgé de 18 ans pour la catégorie A2.

**⊗ MODALITÉS D’INSCRIPTION**

Afin de proposer une action de formation adaptée aux attentes et besoins de l'élève, l'auto-école procède à une évaluation préalable déterminant un volume de formation prévisionnel.

Équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes, dorsal si possible).

**⊗ RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE**

DJAMEL DURIER

**⊗ LIEU DE LA FORMATION PRATIQUE**

Zone industrielle Cantone

**⊗ PROFIL DES INTERVENANTS**

Formateur professionnel diplômé du BEPECASER et d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

**⊗ MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes ; Salle de cours équipée de moyens multimédia (Ordinateur ; vidéoprojecteur ; BOX ENPC pour les cours de code avec DVD) ; Tableau blanc ; Supports pédagogiques dématérialisés (tablette pour les enseignants et livret drive pour les élèves) ; Accès code en ligne

- 1 motocyclette pour la catégorie A2 et un scooter pour la catégorie A1.

**⊗ MODALITÉS D’ÉVALUATION DES COMPÉTENCES**

L’acquisition des compétences se fait par des évaluations formatives :

* Des bilans de compétences en toute autonomie durant la formation ;
* 1 examen blanc en fin de formation.

**⊗ SANCTION DE LA FORMATION**

Dès les compétences acquises le stagiaire est présenté aux épreuves d’examen.

**⊗ DÉROULEMENT DE LA FORMATION**

1. Une évaluation préalable obligatoire permettant de définir un volume de formation.

A la suite de l’évaluation préalable, un contrat de formation de 20 heures minimum est signé sauf pour la catégorie A2 si vous êtes déjà titulaire de la catégorie A1, dans ce cas le volume minimum de formation est de 15 heures.

1. Formation théorique (Code Moto)

Tests d’évaluation en ligne sur PREPACODE portant sur 9 thèmes de l’Épreuve Théorique Moto.

1. Formation pratique

* 4 compétences générales sont enseignées dont 1 compétence sur air fermée à la circulation.
* Durant la formation et à l’issue de la formation pratique l’enseignant effectue un bilan des compétences acquises par l’élève.

1. Présentation aux épreuves du Code Moto et pratique dès l’acquisition des compétences.

**⊗ CONTENUS DE LA FORMATION**

***FORMATION THÉORIQUE PRÉPARANT À L’ÉPREUVE DU CODE DE LA ROUTE***

Cours en ligne

Dès votre inscription à l’auto-école, un identifiant et un mot de passe vous sont remis, afin d’étudier le Code de la Route chez vous sur n’importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les cours en ligne sont des séries de 40 questions et/ou vidéos conformes à la banque de questions officielles avec des situations de conduite 100% réelles.

Les séries portent sur 9 thèmes :

| * Le conducteur ; * Les dispositions légales en matière de circulation routière ; * La route ; * Les autres usagers de la route ; * La réglementation générale ; | * Les éléments mécaniques liés à la sécurité ; * Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ; * Les règles d’utilisation du véhicule en relation avec le respect de l’environnement ; * Les premiers secours. |
| --- | --- |

COMPÉTENCES :

* Connaître les règles de conduite en motocyclette.
* Comprendre pourquoi elles ont été mises en place.
* Identifier des risques en fonction de la situation.

***FORMATION PRATIQUE PRÉPARANT À L’ÉPREUVE PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE***

| *Compétences générales* | *Sous-Compétences* |
| --- | --- |
| ***1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation***  *Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.* | * *Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d’équipement du motard* * *Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord* * *Maîtriser et déplacer la machine sans l’aide du moteur* * *Adopter un comportement sécuritaire sur la machine, descendre de la machine en sécurité* * *Démarrer et s’arrêter en toutes circonstances* * *Monter et rétrograder les rapports de vitesse* * *Maîtriser la réalisation d’un freinage* * *Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité* * *Tenir l’équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)* * *Maîtriser l’utilisation de l’embrayage* * *Maîtriser les techniques d’inclinaison* * *Réaliser un freinage d’urgence* |
| ***2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.***  *Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.* | * *Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte* * *Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation* * *Adapter l’allure aux situations* * *Etre en mesure de s’arrêter ou stationner et repartir en sécurité* * *Tourner à droite et à gauche* * *Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité* * *Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire* |
| ***3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.***  *Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.* | * *Évaluer et maintenir les distances de sécurité* * *Croiser, dépasser et être dépassé* * *Négocier les virages de la façon la plus sécurisante* * *Communiquer avec les autres usagers* * *Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie* * *Connaître la particularité des véhicules lourds et savoir se rendre visible* * *S’insérer, circuler et sortir d’une voie rapide* * *Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense* * *Conduire quand l’adhérence et la visibilité sont réduites* |
| ***4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique***  *Formation avec un enseignant de la conduite diplômé.* | * *Suivre un itinéraire de manière autonome* * *Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie* * *Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer* * *Connaître les comportements à adopter en cas d’accident : protéger, alerter, secourir* * *Faire l’expérience des aides à la conduite des véhicules* * *Avoir des notions sur l’entretien le dépannage et les situations d’urgence* * *Pratiquer l’éco-conduite* |

Chaque sous-compétence est travaillée dans différents domaines didactiques :

* Procédures ; Risques ; Influences de l’entourage et de son mode de vie/ pressions sociétales